

# Synthèse des résultats de la collecte 2008 des indicateurs RH

• Hauts-de-Seine • Seine-Saint-Denis • Val-de-Marne

Le CIG Petite Couronne a organisé, de juin à octobre 2008, une collecte de données via une plateforme Internet enrichie d'un guide en ligne. 64 collectivités et établissements publics ont participé à ce premier recueil en saisissant des chiffres bruts.

Ce document présente la synthèse des informations obtenues. Elles ont conforté les caractéristiques observées dans le Bilan Social 2007 et ont apporté de nouveaux éclairages puisque certaines portaient sur des champs non explorés par le REC 2007.

En organisant, avec les collectivités, la définition d'outils de comparaison et de pilotage commun, le CIG petite couronne affiche la volonté de produire un état des lieux de l'emploi et de la gestion des ressources humaines, à partir de données pertinentes, appropriées et reconnues par tous.



157 avenue Jean Lolive  
93698 Pantin Cedex

## Une première mobilisation encourageante

- Les données recueillies portent sur 63 247 agents, soit 45 % des effectifs analysés dans le cadre du Bilan Social 2007.
- 64 collectivités ont participé à la collecte :
  - 9 OPH (22 %)
  - 3 Conseils Généraux (100 %)
  - 29 Communes (27 %)
  - 9 CCAS/CDE (8 %)
  - 13 EPCI (dont 5 Communautés d'agglomération / communautés de communes) (20 %)
  - 1 EPA - CIG - (100 %)

## L'analyse des données

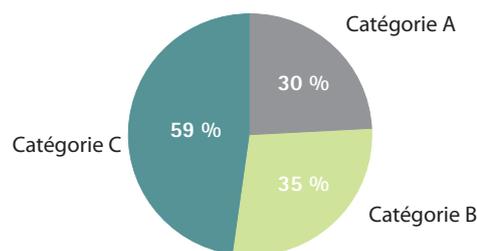
### ► Des données représentatives

	Données au 31/12/2007	Fiches Profil	Bilan Social
Agents de catégorie A		13,4 %	11 %
Agents de catégorie B		17,6 %	15 %
Agents de catégorie C		69 %	73 %
Part des non titulaires		17,8 %	14,4 %
Part des agents sur emplois non permanents		22 %	18,8 %
Age moyen		42 ans	43 ans
Part des agents de -30 ans		12,1 %	12,8 %
Part des agents de + 50 ans		30 %	29 %
Taux de départ en formation		51 %	44 %
Nb moyen de jours de formation		3,1	3
Nb moyen de jours d'arrêt par agent en MO		10,7	11,9
Nb moyen de jours d'arrêt par agent en MO (titulaires)		11,5	12,9
Nb moyen de jours d'arrêt par agent en MO (non titulaires)		8,3	7,5

## ► Des données originales

- **L'ancienneté** moyenne au sein des collectivités et établissements publics de la petite couronne est de 12 ans.
- **La mobilité interne** concerne 33 % des agents des communes et des OPH et jusqu'à 45 % des agents des communautés d'agglomération et de communes.
- Plus de la moitié des agents (53 %) réside et travaille sur le territoire de leur collectivité.

Seule la catégorie hiérarchique semble être corrélée au **lieu de résidence des agents**.



## ► Les effectifs

- **Les dépenses de personnels** représentent plus de 43 % du budget de fonctionnement des collectivités de la petite couronne.
- **Les statuts** : Les non titulaires représentent 18 % des agents.

Ce sont les Communautés d'Agglomérations et de Communes qui recourent le plus volontiers à des agents non titulaires (27 % des agents).

## ► L'âge

- **L'âge moyen** des agents des collectivités et établissements publics de la petite couronne est de 42 ans.
  - Les communes et les Communautés d'Agglomérations et de Communes possèdent une part d'agents de moins de 30 ans parmi les plus élevés (respectivement 15 % et 14 %).

- Les OPH apparaissent comme des structures vieillissantes avec un âge moyen de leurs agents publics autour de 45,5 ans, 40 % des agents ayant plus de 50 ans, et seulement 6 % de moins de 30 ans.

## ► Les absences

- **Les maladies ordinaires** : elles concernent plus de la moitié des agents et représentent 10,7 jours d'arrêts par agent.
  - Les titulaires s'arrêtent plus souvent et plus longtemps que les agents non titulaires (11,5 jours en moyenne contre 8,3 jours).
  - Il existe une corrélation entre la part des agents de plus de 50 ans et la proportion d'agents arrêtés au moins une fois.
- **Les accidents du travail** (accidents de service et accident de trajet) : les agents arrêtés l'ont été en moyenne durant 24 jours.

- Dans plus de 3 cas sur 5 (65 %), les accidents ont été suivis d'un arrêt de travail. L'âge semble être un facteur de risque d'accidents de gravité plus forte.

- Les OPH possèdent les indicateurs d'accidentologie les plus défavorables puisque plus de 4 accidents sur 5 sont suivis d'arrêt.

- En revanche, c'est dans les communes qu'un agent est arrêté le plus longtemps (30 jours), mais dans 2 accidents sur 3.

## Conclusion

Cette dynamique marque le début d'un travail annuel systématique de collecte et d'analyse des données en petite couronne.

En 2009, la démarche s'est enrichie de nouveaux indicateurs relatifs à la santé et la sécurité au travail (taux de fréquen-

ce et de gravité des accidents de service, le reclassement, les maladies professionnelles etc.).

La réussite de ce projet dépend pour beaucoup de la mobilisation des collectivités de la petite couronne qui s'empareront de la démarche « Observer pour agir ».